

Grand Tétras : les réintroductions s'arrêtent, il faut maintenant réparer le milieu

Le ministère confirme qu'aucune nouvelle translocation n'aura lieu après celles déjà réalisées. Nous demandons que les moyens désormais disponibles soient consacrés à la restauration et à la résilience des écosystèmes du massif vosgien.

Cette fois, il n'y a plus d'ambiguïté.

Dans un communiqué publié ce 26 août, le ministère confirme que **la campagne 2026 aura été la dernière opération de translocation de Grands Tétras dans le massif des Vosges.**

Le ministère écrit :

« Le retour d'expérience dont nous disposons à ce stade sur la mortalité des individus déplacés, ainsi que les informations disponibles sur l'évolution de l'habitabilité du massif des Vosges à moyen et long terme au regard de la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), nous conduisent à ne pas envisager de nouvelles opérations de translocation au-delà de celles déjà réalisées. »

Le programme continuera administrativement jusqu'en 2029 afin d'assurer le suivi des oiseaux réintroduits et d'en établir le bilan. Mais **il n'y aura plus de captures en Scandinavie, plus de transports et plus de nouveaux lâchers dans les Vosges.**

Nous prenons acte de cette décision.

Elle met fin à une opération que nous contestions depuis son origine, non parce que nous aurions souhaité la disparition du Grand Tétras, mais précisément parce que nous considérons qu'on ne pouvait restaurer durablement une espèce sans restaurer d'abord les conditions qui permettent sa présence.

Cette décision est aussi le résultat d'un **combat collectif mené pendant plus de trois ans avec constance, discernement et détermination**, alors même que notre opposition au programme était loin de faire l'unanimité dans le monde de la protection de la nature.

Associations, scientifiques, naturalistes, citoyens et personnalités engagées ont contribué, chacun à leur place, à documenter les faiblesses du projet et à maintenir le débat ouvert.

Nous avons obtenu que les translocations cessent suffisamment tôt pour éviter que ne

se reproduisent ici, à plus grande échelle, les lourdes mortalités observées dans certaines expériences de réintroduction. C'est une réussite collective, et il est légitime de le dire.

Le vrai chantier commence maintenant

L'essentiel n'est donc plus aujourd'hui de refaire indéfiniment le procès de cette expérimentation.

Il est de savoir ce que l'État, le Parc et les collectivités vont maintenant faire pour les milieux qui devaient accueillir le Grand Tétras.

Le ministère reconnaît lui-même que l'évolution de « l'habitabilité du massif des Vosges à moyen et long terme » constitue l'une des raisons conduisant à l'arrêt des translocations.

Cette reconnaissance est fondamentale.

Car ce qui menace le Grand Tétras menace également tout un ensemble d'espèces forestières et, au-delà, le fonctionnement même des écosystèmes montagnards vosgiens.

Les moyens financiers, humains et politiques qui auraient été nécessaires à de nouvelles campagnes de capture doivent donc être maintenus et réorientés vers une politique beaucoup plus ambitieuse de restauration du massif.

Nous demandons notamment :

- **la restauration et l'amélioration de la résilience des habitats forestiers**, particulièrement face aux sécheresses et au changement climatique,
- **la protection durable des secteurs encore favorables au Grand Tétras et aux espèces qui partagent ses habitats**,
- **la restauration de la strate herbacée et arbustive**, notamment des formations à myrtilles dont dépend une partie importante de l'écosystème,
- **une réduction effective des dérangements** dans les secteurs les plus sensibles,
- **une véritable maîtrise de la fréquentation touristique et récréative**, y compris lorsque celle-ci suppose des restrictions d'accès saisonnières,

- **la remise en question des nouveaux équipements de loisirs incompatibles avec la quiétude des milieux naturels les plus fragiles,**
- **un rééquilibrage sylvo-cynégétique,** afin de permettre la régénération naturelle des forêts et le rétablissement de leurs différentes strates végétales,
- **une sylviculture davantage fondée sur la résilience des peuplements, leur diversité et leur capacité d'adaptation aux évolutions climatiques,**
- **la préservation et la restauration des continuités écologiques** entre les noyaux d'habitats encore favorables,
- et, plus largement, **une politique de préservation de la biodiversité du massif qui ne repose plus sur quelques espèces emblématiques mais sur le bon fonctionnement des écosystèmes dans leur ensemble.**

L'été 2026, avec ses chaleurs et sa sécheresse exceptionnelles, rappelle l'urgence de ce changement de cap : dessèchement des myrtilliers, raréfaction des insectes, stress hydrique des peuplements forestiers et risques de dépérissements différés annoncent des transformations profondes auxquelles il faut désormais préparer le massif.

C'est là que doivent aller les moyens.

Non plus chercher des oiseaux à 2 000 kilomètres pour tenter de compenser artificiellement leur disparition, mais faire en sorte que les Vosges redeviennent capables d'accueillir durablement une biodiversité riche et fonctionnelle.

Une communication du Parc qui pose désormais question

La clarification ministérielle du 26 août éclaire également sous un jour singulier la communication du Parc naturel régional des Ballons des Vosges au cours des derniers jours.

Depuis la publication des premières déclarations ministérielles, le Parc a laissé entendre que l'expérimentation se poursuivrait jusqu'en 2029 et qu'il convenait d'attendre « l'issue des cinq années d'expérimentation ».

Nous savons maintenant que ce n'est pas le cas.

Le suivi se poursuit jusqu'en 2029 ; les réintroductions, elles, sont terminées.

Cette distinction est essentielle et aurait dû être clairement exposée.

Elle soulève surtout une question de transparence.

Il paraît en effet très difficile d'imaginer qu'une décision aussi importante, concernant directement un programme piloté par le PNRBV et arbitrée au niveau ministériel, n'ait fait l'objet d'aucun échange préalable avec sa direction.

Nous disposions d'ailleurs depuis plusieurs semaines d'informations concordantes selon lesquelles la décision de mettre fin aux nouvelles translocations avait déjà été prise au plus haut niveau de l'État.

Nous ne savons pas à quelle date exacte la direction du Parc en a été officiellement informée et nous ne prétendons pas le savoir.

Nous lui posons donc publiquement la question :

À quelle date le PNRBV a-t-il été informé que la campagne 2026 serait la dernière campagne de translocation ?

Et si cette information lui était connue depuis plusieurs semaines, **pourquoi avoir entretenu publiquement l'idée que les réintroductions pourraient continuer jusqu'en 2029 ?**

Si le Parc ignorait réellement cette décision, il serait tout aussi utile de comprendre comment le principal opérateur d'un programme de cette importance a pu ne pas être informé de son arrêt par son principal décideur.

Dans l'un ou l'autre cas, des explications sont nécessaires.

2029 doit maintenant servir à autre chose qu'à attendre

Le ministère annonce que les oiseaux déjà introduits continueront à faire l'objet d'un suivi jusqu'à l'achèvement administratif du programme en 2029.

Très bien.

Mais ces trois années ne doivent pas devenir une période d'attente consacrée à constater la survie ou la disparition des derniers oiseaux.

Elles doivent permettre d'ouvrir **un nouveau chapitre beaucoup plus ambitieux : celui de la restauration écologique du massif.**

Nous demandons donc que le bilan à mi-parcours annoncé pour cet hiver ne se limite pas à évaluer les performances du programme de translocation.

Il doit également établir :

- ce qui a réellement été accompli depuis 2024 en matière de restauration des habitats,
- l'efficacité des mesures de quiétude,
- l'évolution des surfaces réellement favorables,
- les conséquences prévisibles du changement climatique,
- les mesures nécessaires pour restaurer les continuités écologiques,
- les moyens financiers qui pourront être réorientés vers ces objectifs,
- et les engagements précis de l'État, du Parc, de l'ONF et des collectivités pour les années à venir.

La fin des réintroductions ne doit surtout pas devenir le prétexte à refermer le dossier Grand Tétras.

Elle doit au contraire conduire à poser enfin la question que cette opération aura trop longtemps repoussée :

quel massif voulons-nous laisser au vivant dans vingt ou trente ans ?

Cesser de déplacer des oiseaux était devenu nécessaire.

Maintenant, il faut réparer leur forêt.

Le 27 août 2026

SOS Massif des Vosges, Vosges Nature Environnement, Oiseaux Nature, Avenir et Patrimoine 88, Paysage Nature et Patrimoine de la Montagne Vosgienne, Biodiversité Haies 88.